ZONES

ZONES URBAINE

UB : Extensions anciennes
UD : Habitat pavillonnaire
UDb : Secteur du Goût fin (permis accordé) dans la zone UD
UDj : Secteur de jardin dans la zone UD
UDz : Secteur déjà bâti concerné par le périmètre de la ZNIEFF de type 1
UE : Zone d'activités existante comprenant de l'artisanat, des commerces, des activités de services et des équipements d'intérêt collectif
UEa : Secteur de la zone UE où des hauteurs plus élevées sont admises

ZONES À URBANISER

1AUe : Zone destinée à l'artisanat, commerces, bureaux et services

ZONES AGRICOLES

A : Zones à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

N : Zones à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements
Nh : Secteur déjà bâti dans la zone naturelle
NL : Secteur d'équipements publics de sports et de loisirs ou voués à être aménagé en espace public
Nhu : Secteur englobant les zones à dominante humide

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zones
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Eléments plantés à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 ou L151-23 du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
- Secteurs soumis aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au titre de l'article L151-6 du code de l'urbanisme
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques au titre de l'article R151-31 2° du code de l'urbanisme
- ★ Eléments de patrimoine bâti à protéger ou à valoriser au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

0 50 100 150 200 m

N

Commune de Ribécourt-Dreslincourt
Place de la République
60170 RIBÉCOURT-DRESLINCOURT
Tel : 03 44 75 53 53

PLAN LOCAL D'URBANISME

01U1B

Rendu exécutoire le

DÉCOUPAGE EN ZONES : LE SECTEUR AGGLOMÉRÉ NORD

1/2500è

Date d'origine : Septembre 2021

4c

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du : 7 septembre 2020

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du : 4 octobre 2021

Urbanistes : Mandataires : **ARVAL** Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRIAUD Sitra, placarte la République - 60800 CRÉPY-EN-VALOIS Téléphone : 03 44 94 94 94 - Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb), M. Loutrel (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise